

# COMMUNE DE WALFERDANGE

## AVIS

### Modification ponctuelle du plan d'aménagement général

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Walferdange, en exécution de l'article 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, porte à la connaissance du public que par décision du 3 octobre 2023 le conseil communal a marqué son accord quant au projet élaboré par le bureau d'urbanisme CO3 s.à r.l. concernant la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Walferdange concernant des fonds sis à Helmsange, aux lieux-dits « Rue Prince Henri » et « Rue de l'Armistice ».

En application des dispositions de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, le conseil communal s'est rallié à la décision du collège échevinal du 20 septembre 2023 par laquelle le collège échevinal a déterminé, la Ministre de l'Environnement entendu en son avis, que la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Walferdange projetée concernant des fonds sis à Helmsange, aux lieux-dits « Rue Prince Henri » et « Rue de l'Armistice », n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et qu'elle n'est dès lors pas soumise à une évaluation environnementale.


Le dossier y relatif est déposé à la connaissance du public à la Mairie de Walferdange dans les bureaux du service technique et peut être consulté du 16 octobre 2023 au 15 novembre 2023 inclus. Les observations et objections contre le projet sont à présenter par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Walferdange, sous peine de forclusion, endéans ce délai de 30 jours.

Pendant la même durée, la version électronique du dossier peut être consultée sur le site internet de la commune de Walferdange [www.walfer.lu](http://www.walfer.lu). Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

**Une réunion d'information avec la population aura lieu au Centre Prince Henri à Walferdange le mercredi 25 octobre 2023 à 18.00 heures.**

Walferdange, le 13 octobre 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber